



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Île-de-France | 1998

Brie-Comte-Robert – 1-6 rue Raymond-Morel Évaluation (1998)

Claude de Mecquenem



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36897>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Claude de Mecquenem, « Brie-Comte-Robert – 1-6 rue Raymond-Morel » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Île-de-France, mis en ligne le 01 août 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36897>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Brie-Comte-Robert – 1-6 rue Raymond-Morel

Évaluation (1998)

Claude de Mecquenem

- 1 L'intervention archéologique de 1998, rue Raymond-Morel, a permis de compléter les données issues de l'opération de 1997, rue de la Madeleine. En effet, la comparaison des résultats des deux opérations permet d'éclaircir la problématique relative à la hiérarchisation initiale de l'agglomération.
- 2 Les vestiges mis au jour (rue Raymond Morel) attestent une occupation dès les ^{x^e}-^{xⁱ} s. ; ils suggèrent un phénomène d'accumulation progressive de l'habitat davantage lié au relief qu'à l'attraction exercée par un pôle, en l'occurrence, religieux.
- 3 La phase suivante est plus révélatrice puisque la construction de plusieurs bâtiments aux ^{xii^e}-^{xiii^e} s. indique une réorganisation de l'espace construit.
- 4 L'étude comparée des deux interventions archéologiques (rue de la Madeleine et rue Raymond Morel) attribue les premiers indices d'urbanisation à la sphère dominée par le pôle ecclésial. En revanche, le château des comtes de Dreux semble doté d'une organisation morphologique autonome, sa seule emprise imprimant une contrainte au développement du tissu urbain. Enfin, si le dispositif fossoyé de l'agglomération symbolise physiquement une nouvelle entité urbaine au ^{xvi^e} s., il témoigne aussi du déclin des points de repères emblématiques : l'église Saint-Étienne et le château des comtes de Dreux.
- 5 Au terme de cette seconde opération, un premier bilan permet de distinguer les hypothèses (qui paraissent confirmées) des nouvelles questions que soulèvent les vestiges découverts.
- 6 Tout d'abord, la distinction flagrante entre les deux sauvetages réalisés est principalement matérialisée par l'absence, rue de la Madeleine, de toute trace d'habitat médiéval au contraire de la parcelle rue Raymond Morel qui est urbanisée dès les ^{xii^e}-^{xiii^e} s.

- 7 Ce bâti médiéval borde en partie la rue du Beau-Guillaume qui contourne le pôle ecclésial, ce dernier en constituant le point de référence.
 - 8 Cette opposition sensible entre une parcelle bâtie et une autre non bâtie confirme les origines et les conditions d'implantation très différentes de l'habitat médiéval autour de l'église et à proximité du château. Cette constatation n'est, bien entendu, valide que pour les périodes représentées sur les deux parcelles, notamment pour les XII^e-XIII^e s.
 - 9 Les occupations antérieures, rue de la Madeleine (VI^e-VII^e s.) et rue Raymond Morel (X^e-XI^e s.) sont trop lacunaires pour autoriser une compréhension de leur dynamique. Toutefois, ces informations permettent le comblement de hiatus chronologiques encadrés par la création de la paroisse (VI^e s.) et celle du château (XII^e s.).
 - 10 Les données hagiographiques suggèrent l'ancienneté de l'église (VI^e s.), la plaçant ainsi parmi la première vague de création du réseau paroissial dans les diocèses du Nord de la France. Les conditions de création des premières paroisses sous-entendent la préexistence d'un noyau d'habitat justifiant leur implantation.
 - 11 Les quelques vestiges antérieurs aux XII^e-XIII^e s. (un sarcophage observé au nord de l'église Saint-Étienne et les structures des X^e-XI^e s. fouillées rue Raymond-Morel) ne contredisent pas les origines hautes des églises et de l'éventuel habitat qui a pu s'y agglomérer. Les futures interventions prévues aux abords de cette zone permettront peut-être d'éclaircir ce point crucial.
 - 12 Ainsi, la lente constitution d'un embryon de paysage urbain autour du pôle ecclésial, l'implantation du château en contrebas de cet habitat et l'insertion tardive de cet ensemble dans un système fossoyé linéaire semblent constituer la trame générale de l'évolution de la ville. La répartition exacte de l'habitat et les conditions (juridiques, économiques) de son implantation au sein et autour de ces différents espaces restent, à préciser.
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtsoMTZbebfq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtEMusnHPRs2>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtc9SiWsk8bM>

Année de l'opération : 1998

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>

AUTEURS

CLAUDE DE MECQUENEM

Afan